

DOSSIER DE PRESSE

DÉPLACEMENT AU CAMBODGE – NOVEMBRE 2022



© CD92 / Willy Labre

Contact presse

Muriel Hoyaux

06 66 58 77 35/ mhoyaux@hauts-de-seine.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse	p 3
Programme prévisionnel.....	p 4
La coopération avec le Cambodge.....	p 5
La coopération internationale du Département	p 8
Poursuivre la sensibilisation des alto-séquanais : Initiatives Jeunes Solidaires.....	p 14

DÉPLACEMENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE AU CAMBODGE Du 15 au 20 novembre 2022

Une délégation d'élus, menée par Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine, se rendra au Cambodge. Ce déplacement permettra à la délégation de prendre connaissance des avancées du programme de développement mené sur place destiné à soutenir une production agricole familiale, locale, durable et de qualité, et de rencontrer les partenaires du programme de coopération internationale dans la province de Siem Reap.

La délégation effectuera plusieurs visites de terrain pour apprécier les progrès réalisés dans le cadre du programme de développement agro-écologique au Cambodge. Elle rencontrera également le Gouverneur de la Province de Siem Reap afin d'échanger sur les enjeux de développement et d'alimentation durable aux côtés des ONG Agrisud International et du Gret qui accompagnent le Département dans ce programme de coopération depuis 13 ans.

A l'occasion des 30 ans d'Agrisud International, la délégation assistera au concours culinaire « Angkor Chef Challenge » qui met à l'honneur des produits locaux. Les 30 ans de l'ONG ont également eu un écho plus local sur le territoire alto-séquanais avec, l'inauguration en septembre dernier, de l'exposition « Alimentation durable : les territoires s'engagent » installée du 22 septembre au 7 novembre 2022 au Parc des Chanteraines. Cette exposition illustre le programme de développement agricole mené par le Département au Cambodge dans la province de Siem Reap pour soutenir l'agriculture locale et développer une alimentation durable. Le public a ainsi pu découvrir une sélection de photos témoignant des actions menées sur place.

Programme prévisionnel de la visite

- > **Mardi 15 novembre** : présentation des enjeux et perspectives du programme avec les représentants du GRET et d'Agrisud, présentation des activités mises en œuvre par le GRET (rencontre avec deux coopératives), visite des parcelles et rencontre avec les bénéficiaires ;
- > **Mercredi 16 novembre** : présentation des activités d'Agrisud et visite d'un atelier d'huiles essentielles ;
- > **Jeudi 17 novembre** : célébration des 30 ans d'Agrisud International avec l'événement « Angkor Chef Challenge » ;
- > **Vendredi 18 novembre** : rencontre avec le Gouverneur de la Province de Siem Reap et le Vice-Gouverneur, visite de la station de traitement des boues de vidanges et visite de la foire agricole de Siem Reap

Un programme de développement initié en 2009

Le Département des Hauts-de-Seine mène depuis 2009, un programme de développement agricole au Cambodge dans la province de Siem Reap. Cette coopération porte sur le développement de pratiques agro-écologiques et l'essor d'une production locale et diversifiée. Le Département a investi 7 millions d'euros depuis 2009. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée signée par la Province de Siem Reap pour la première fois en 2012 et renouvelée en 2021 pour une durée de quatre ans.

Bilan de l'action du Département au Cambodge

- 7 M€ investis par le Département depuis 2009
- 4 170 bénéficiaires
- + de 1500 formations dispensées
- 89% d'augmentation du prix de vente des légumes
- 90% d'augmentation du revenu annuel moyen des familles pratiquant des activités de maraîchage entre 2011 et 2021

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Mardi 15 novembre

- Présentation des enjeux et perspectives du programme avec les représentants du GRET et d'Agrisud
- Visite de la coopérative Ecofarm, découverte des parcelles et rencontre avec les bénéficiaires

Mercredi 16 novembre

- Présentation des activités d'Agrisud au Phnom Kulen (épices, production de fruits, rencontre avec les bénéficiaires)
- Présentation de l'atelier d'huiles essentielles

Jeudi 17 novembre

- Célébration des 30 ans d'Agrisud International avec l'événement « Angkor Chef Challenge », concours de cuisine mettant à l'honneur les produits locaux

Vendredi 18 novembre

- Rencontre avec le Gouverneur de la Province de Siem Reap et le Vice-Gouverneur
- Visite de la station de traitement des boues de vidanges de la ville de Siem Reap
- Visite de la foire agricole de Siem Reap

LA COOPÉRATION AVEC LE CAMBODGE

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine mène des actions au Cambodge, dans la province de Siem Reap, destinées à soutenir une production agricole familiale, locale, durable et de qualité. Ce partenariat vise à améliorer les techniques agricoles, diversifier les productions et faciliter l'accès au marché local. Plus de 7 M€ ont été investis par le Département pour la mise en œuvre de ces actions.

Le programme de renforcement de la production agro-écologique locale dans la Province de Siem Reap

Au Cambodge, l'agriculture essentiellement centrée sur le riz, le maïs et l'hévéa est peu diversifiée et peu rentable. La faiblesse générale de la productivité agricole était due à la relative médiocrité des sols, aux inondations et sécheresses régulières. L'insuffisance des infrastructures rurales (accès à l'eau et à l'électricité) et la technologie inadaptée menaient à des récoltes fragiles.

Instauré 2010 par Agrisud International et le GRET (Groupe d'Echanges et de Recherches Technologiques), ce programme vise à augmenter les revenus des petits producteurs familiaux, à favoriser une production locale saine au moyen de l'agro écologie afin de réduire les importations de Thaïlande ou du Vietnam.

En juillet 2021, le Département des Hauts-de-Seine a renouvelé sa convention de coopération décentralisée avec la Province de Siem Reap, permettant de coordonner les actions de développement agricole destinées à améliorer durablement la sécurité alimentaire et les conditions de vie de populations fragiles de la province. Cette convention permet de préciser les priorités (appui à la production des petits agriculteurs) et de valider l'approche agro-écologique des activités mises en oeuvre. Le Ministère des Affaires étrangères français a cofinancé à hauteur de 235 000 € pour la période 2013-2015 et 205 100 € pour la période 2016-2018 le projet porté par cette coopération décentralisée.

L'Agro écologie

Partout dans le monde les « révolutions vertes » qui se sont succédées ont reposé sur l'utilisation de variétés améliorées de semences, d'engrais chimiques, de pesticides et une motorisation croissante. Dans les zones aux conditions favorables, elles ont fortement accru les rendements agricoles. Mais on connaît aussi maintenant leurs impacts négatifs sur l'environnement et la santé humaine ainsi que leurs limites en termes d'efficacité énergétique. L'agro-écologie constitue une alternative à la production conventionnelle. C'est un mode de production agricole conçu comme un système intégré animal/végétal, mimant les écosystèmes naturels. Cela permet de créer localement des bio pesticides et engrais naturels, des semences adaptées et d'augmenter les revenus nets et l'autonomie des petits paysans.



Les activités développées au Cambodge depuis 2009

■ Formations et diffusion des connaissances en agro-écologie pour la production de riz, de légumes et du petit élevage

Grâce à ces formations, les agriculteurs ont intégré des innovations techniques leur permettant de diversifier et d'améliorer la qualité de leur production. Depuis, ils ont constaté une amélioration de leur qualité de vie.

■ Mise en place de circuits courts d'approvisionnement auprès d'hôtels et de restaurants de Siem Reap

Ces circuits courts permettent aux agriculteurs de trouver de nouveaux débouchés. Les professionnels du tourisme quant à eux limitent les importations en provenance du Vietnam et de la Thaïlande et valorisent une production locale de qualité.

■ Promotion et renforcement des organisations socioprofessionnelles agricoles

Il s'agit de soutenir la mise en place et la gestion d'organisations socioprofessionnelles agricoles afin que les agriculteurs s'organisent pour avoir accès à des services collectifs (location d'une remorque pour aller vendre les produits sur les marchés, accès à des prêts pour l'achat de petit matériel, etc.).

■ Mise en place d'un marché hebdomadaire dédié aux produits locaux avec le soutien des autorités provinciales

Tous les weekends, un marché dédié aux produits locaux est installé en bordure de la rivière de Siem Reap pour les consommateurs locaux.

Exposition : L'agroécologie en soutien à la qualité et à la diversité des productions locales de Siem Reap

Le Département des Hauts-de-Seine, en partenariat avec Agrisud International, le Gret et la Province de Siem Reap a organisé du 22 septembre au 7 novembre 2022 l'exposition « Alimentation durable, les territoires s'engagent au Parc départemental des Chanteraines à Villeneuve-La-Garenne. L'inauguration a eu lieu en présence de la délégation cambodgienne de la province du Siem Reap en déplacement dans le département.

Cette exposition illustre le programme de développement agricole mené par le Département au Cambodge dans la province du Siem Reap pour soutenir l'agriculture locale et développer une alimentation durable. L'exposition se compose d'une sélection de photos témoignant des actions menées sur place.

En chiffres

- > 7 M€ investis par le Département depuis 2009
- > 4 170 bénéficiaires
- > + de 1500 formations dispensées
- > 89% d'augmentation du prix de vente des légumes
- > 90% d'augmentation du revenu annuel moyen des familles pratiquant des activités de maraîchage entre 2011 et 2021



LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT

Les objectifs de la politique départementale sont de réduire durablement l'insécurité alimentaire et l'extrême pauvreté des populations vulnérables et de sensibiliser les Alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale.

Dans le cadre de ses programmes de coopération internationale, le Département cible quatre pays : le Cambodge, Haïti, l'Arménie, et le Bénin. **En 2022, l'Assemblée départementale a voté un budget de 2 millions d'euros pour la Coopération Internationale**, auxquels s'ajoutent les crédits par ailleurs consacrés au dispositif Initiatives Jeunes Solidaires. **Au total, depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine a consacré un budget de plus de 25 millions d'euros à sa politique de coopération internationale.**

PROGRAMMES D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT EN HAÏTI, EN ARMÉNIE ET AU BÉNIN

Avec l'appui de ses partenaires dans les pays de coopération cibles, le Département accompagne des programmes de développement agricole avec pour objectifs de soutenir l'agriculture familiale et d'améliorer les conditions de vie des habitants en zones rurales par la création d'emplois et la valorisation de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.



HAÏTI

Depuis 2009, le Département des Hauts-de-Seine a investi près de 6 millions d'euros dans des actions destinées à permettre aux petits producteurs haïtiens de cacao d'accéder à des marchés plus rémunérateurs (équitable, biologique et marché de niche de qualité).

Le programme de soutien à la filière cacao

Au début du XX^e siècle, Haïti était un des premiers producteurs de cacao au monde. La succession des crises politiques et économiques des 20 dernières années a conduit à une quasi-disparition de ces anciennes filières d'exportation à forte valeur ajoutée. Aujourd'hui, avec une production annuelle oscillant autour de 4 000 tonnes, Haïti est classé 25^e pays producteur mondial.

La filière cacao haïtienne représente cependant un enjeu environnemental (reforestation) et socio-économique important pour Haïti. Le cacao représente plus de 50% des revenus totaux des producteurs, qui, bien que saisonniers, jouent un rôle essentiel dans la trésorerie familiale. Haïti produit du criollo, l'une des fèves les plus recherchées et aromatiques (5% de la production mondiale).

Il importe aujourd'hui de saisir l'opportunité d'investir à nouveau cette filière. En effet, depuis quelques années le marché du cacao connaît un essor important. Un déficit de l'offre mondiale est à prévoir, en raison notamment de la croissance prévue de la demande des pays émergents.



En 2009, le Département a lancé un programme visant à renforcer la filière cacao pour améliorer durablement les revenus des paysans du Nord d'Haïti et de la Grande Anse en Haïti. Cela est rendu possible grâce à plusieurs actions :

- > améliorer la production par la régénération des parcelles et la qualité par la fermentation,
- > développer la production certifiée biologique et équitable,
- > améliorer l'équipement des coopératives pour collecter, fermenter et sécher le cacao,
- > renforcer la gestion des coopératives,
- > organiser la filière au niveau national.

Le programme est mis en œuvre par Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF).

Le cacao d'Haïti dans les Hauts-de-Seine

Dans les Hauts-de-Seine, la chocolaterie « A la Reine Astrid » produit des tablettes de chocolat à partir du cacao fermenté issu des producteurs haïtiens. Le Département souhaite valoriser ce cacao d'origine sur son territoire et ainsi inciter d'autres artisans chocolatiers alto-séquanais à utiliser le cacao haïtien. La politique de coopération internationale départementale pourrait ainsi avoir des retombées économiques en Haïti et dans les Hauts-de-Seine.

ARMÉNIE

Depuis 2008, le Département des Hauts-de-Seine soutient un programme de développement agropastoral axé sur la relance des filières agricole et d'élevage au Tavouch, au nord-est de l'Arménie. Le soutien du Département a permis de développer une filière de produits laitiers de qualité et de renforcer la production agricole et les compétences locales grâce à la création d'un centre de formation.

Le Département a investi 7,4 millions d'euros depuis 2008. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention de coopération décentralisée signée par la Région du Tavouch pour la première fois en 2012 et renouvelée en 2016 puis en 2021 pour une durée de quatre ans.

La coopération décentralisée entre les Hauts-de-Seine et le Tavouch

Le Département des Hauts-de-Seine accompagne la mise en place d'une filière laitière rentable et profitant aux habitants du Tavouch, de la production à la commercialisation. Depuis 2017, le Département s'appuie en complément sur un consultant indépendant spécialiste de la filière laitière, pour affiner la rentabilité de la production et renforcer la diffusion des pratiques au niveau local.

L'association Le Fonds Arménien de France, responsable de la mise en œuvre du programme, s'appuie sur deux structures locales pour le suivi des activités, la Fondation Hymnatavouch et la société commerciale EcoTavouch. Une équipe de professionnels français et arméniens dans plusieurs disciplines participe également du transfert de connaissances auprès des équipes du programme.

■ Développer une filière de produits laitiers de qualité

Le Département des Hauts-de-Seine a permis la création d'une ferme de référence (Lussadzor) et de micro-fermes gérées par des coopératives. En outre, une zone dédiée aux bovins dans les alpages a été aménagée et la route d'altitude de Kirantz a été réhabilitée.

D'une capacité de 200 têtes, la ferme moderne de Lussadzor accueille des bovins de races Simmental et Jersiaise, sélectionnées pour la qualité de leur lait. Près de 900 litres de lait sont produits quotidiennement et transformés sur place à la fromagerie. Apprécies des consommateurs, les fromages sont également vendus en dehors du Tavouch, à Erevan et en Russie.

Quelques avancées notables :

- > les agriculteurs de la région ont réinvesti leurs champs et fournissent la ferme en aliments pour les bovins,
 - > le fumier récolté est valorisé par des producteurs locaux,
 - > la ferme est équipée depuis 2017 de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Ils fournissent l'ensemble des besoins en électricité de la ferme et de la fromagerie.
- Différents experts français (vétérinaires, fromagers...) apportent régulièrement leurs compétences à l'équipe locale.

■ Appuyer la production agricole

- > **La consolidation du réseau d'irrigation** a permis d'augmenter la surface des terres exploitables.

> **L'aménagement de bases agricoles et la fourniture de plants et de semences de qualité** ont permis d'améliorer la qualité et les rendements des productions agricoles, et ainsi de diversifier les productions (fruits, cultures fourragères).

■ **Renforcer les compétences locales par la création d'un centre de formation**

Dans la perspective de renforcer les compétences techniques et managériales des agriculteurs et des éleveurs, un centre de formation a été créé à la ferme de Lussadzor.

Cet accompagnement doit leur permettre de gérer les coopératives, d'améliorer la qualité et le rendement des productions, et de leur faciliter l'accès au marché formel.



© Max Svaslian

BÉNIN

En août 2017, le Département a signé une déclaration d'intention avec l'intercommunalité du Zou (la Communauté de Communes du Zou – CCZ). Une convention de coopération décentralisée formalisée en 2018 est venue définir les orientations de la coopération, pour la mise en œuvre d'actions destinées à renforcer l'agriculture familiale et à soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines. L'intercommunalité constitue en effet un acteur clé dans le programme, par sa connaissance des acteurs et du territoire. 2,8 millions d'€ ont déjà été investis depuis 2017 par le Département des Hauts-de-Seine au titre du programme mis en œuvre par la Société coopérative d'intérêt collectif SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud).

Essentielle au développement du Bénin, l'agriculture représente près de 33 % du PIB et emploie 70 % de la population active. Aujourd'hui, elle est caractérisée par des petites exploitations agricoles familiales qui pratiquent la polyculture souvent associée au petit élevage. Or celle-ci n'est pas valorisée, du fait notamment de la grande pauvreté des exploitations et du déficit d'organisation des filières, pénalisant l'accès au marché.

Malgré la présence de terres cultivables et irrigables, d'une main-d'œuvre disponible, de conditions de production agro-écologique qui permettent des cultures diversifiées et adaptées aux besoins, la production locale subit la concurrence des produits importés et ne peut pas répondre à la totalité de la demande nationale.

Les enjeux du programme

Le programme mis en œuvre depuis 2017 a pour objectif de renforcer l'agriculture familiale et de soutenir les ménages et entrepreneurs sociaux des zones rurales et péri-urbaines du Zou, sur les filières retenues : maraîchage, petit élevage, produits agro-forestiers, soja.



Celles-ci permettent en effet de :

- > lutter contre l'insécurité alimentaire des populations devenues vulnérables,
- > sécuriser les revenus des petits producteurs tout au long de l'année, en réduisant la dépendance à une production et en limitant leur risque face aux changements climatiques,
- > développer un entrepreneuriat agricole connecté au marché, à travers des circuits de commercialisation adaptés (filières de proximité ville/campagne),
- > promouvoir un développement durable et agir positivement sur la préservation

des ressources et la qualité des sols grâce à l'agro-écologie.

Le programme vise à structurer les filières agricoles identifiées, en favorisant l'accès des agriculteurs familiaux à des marchés stables et rémunérateurs. Il s'agit d'une démarche originale, l'enjeu est de développer l'amont par l'aval, la production par le marché.

L'objectif est de créer et soutenir des circuits courts agroalimentaires, faisant coopérer durablement petits producteurs, transformateurs ruraux et urbains, distributeurs, autour d'un objectif commun de produire et manger sain localement. Cette démarche permet de garantir une juste redistribution des richesses sur le territoire et de renforcer à terme l'autonomie des acteurs locaux.

Aider les populations à mieux vivre chez elles au village contribuera à limiter l'exode rural et la croissance urbaine non maîtrisée.

Le programme est mis en œuvre par la SCIC SENS et sa filiale au Bénin, spécialisées dans la formation et l'appui-conseil aux acteurs des filières de production agricole, ainsi que l'animation de la coopération inter-acteurs.

Les actions en cours de réalisation

Dans le prolongement de la démarche engagée au cours de la phase expérimentale, il s'agit principalement de :

- **Poursuivre et affiner l'accompagnement du tissu de producteurs et d'entrepreneurs solidaires des filières identifiées** : formations professionnelles et adaptées, installation des services énergétiques complémentaires (par exemple pour les opérations pos-récolte).
- **Valoriser et faire connaître les productions locales sur les différents segments de marché, tout en développant le travail de sensibilisation de la population autour du « consommer local et sain ».**
- **Améliorer l'accès des acteurs à des financements adaptés (institutions de micro-finance, accès à des investisseurs solidaires locaux).**



POUR SUIVRE LA SENSIBILISATION DES ALTO-SÉQUANAIS

Pour sensibiliser les alto-séquanais aux enjeux de la Solidarité Internationale, le Département des Hauts-de-Seine a mis en place le dispositif Initiatives Jeunes Solidaires depuis 2009.

Il s'agit d'un appel à projet destiné aux jeunes de 18 à 30 ans porteurs d'un projet de solidarité internationale d'une durée de 1 à 12 mois qui vise à contribuer à réduire la malnutrition et l'extrême pauvreté.

100 000 € sont attribués par le Département chaque année à des projets de solidarité internationale, en complément d'un accompagnement au montage du projet permettant une mise en œuvre durable.

Depuis 2009, 423 projets de solidarité internationale dans 36 pays, portés par plus de 1 800 jeunes Alto-séquanais ont été soutenus par le Département des Hauts-de-Seine à hauteur de 1,2 M€.

